



Contribution des Familles, Garderies, Cantines – Année scolaire 2020/2021

Suite à la délibération du conseil d'administration de l'OGECE, vous trouverez ci-dessous les différents tarifs applicables pour l'année 2020/2021

Contribution des familles

Vous pouvez choisir 3 niveaux de contribution selon l'aide que vous souhaitez apporter à l'école de vos enfants. Les tarifs « **solidarité et solidarité +** » permettent d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

Si vous souhaitez le paiement annuel (payable à la rentrée de septembre, nous pouvons vous accorder une remise de 2% (les prix indiqués dans le tableau ci-dessous tiennent compte de cette remise).

Le paiement par prélèvement bancaire est privilégié et évite les frais de rappel.

Pour	Standard		Solidarité		Solidarité +	
	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *
1 enfant scolarisé	32,60 €	319,48 €	38,20 €	374,36 €	51,00 €	499,80 €
2 enfants scolarisés	51,00 €	499,80 €	61,20 €	599,76 €	80,60 €	789,88 €
3 enfants scolarisés	66,30 €	649,74 €	80,60 €	789,88 €	106,00 €	1 038,80 €

* La remise de 2 % accordé pour le paiement annuel est comptabilisée dans ce montant

Important : Nous renouvelons le principe du dépôt d'un chèque de caution de 250 euros à l'inscription (non encaissé). Dans le cas d'un retard de paiement des sommes dues à l'école, ce chèque sera encaissé après un premier rappel. Ce chèque vous sera restitué en fin d'année quand votre compte est soldé.

Cotisation A.P.E.L.*

Cette cotisation est facturée pour l'ensemble de la famille en début d'année pour un montant de: **20euros**

Restauration- Goûters collectifs.

Seul les repas pris à l'école sont facturés.

Pour les **goûters en maternelle**, le conseil d'administration et la direction maintiennent pour des raisons d'équilibre alimentaire le goûter collectif obligatoire (facturé mensuellement).

	Repas du midi	Goûter collectif
Site Jeanne d'Arc	3,65	6,95 / mois
Site Saint Joseph	3,70	Non concerné

Participation à l'étude surveillée / Garderie

La garderie du matin n'est pas facturée.

Garderie *	Site Jeanne d'Arc	3,70 euros par jour et par enfant
Etude surveillée	Site Saint Joseph	

* Pour les enfants de moins de 6 ans, l'établissement pourra vous fournir une attestation permettant la déductibilité de ces frais.

Fournitures scolaires et Locations de livre

Toutes sections de maternelles	18 € par enfant
Elémentaires (du CP au CM2)	25 € par enfant
Location de livres (tous niveaux)	5 € par enfant

Note : L'A.P.E.L. est l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre qui s'investit pour toutes les familles de l'école. Elle anime et finance des projets pour tous les élèves. Elle est à l'écoute de ses adhérents. L'adhésion est cependant facultative. Si vous ne souhaitez pas soutenir l'A.P.E.L., veuillez le signaler au moment de votre inscription.